



SAUVETERRE-
DE-GUYENNE

L'écho des cités

2602
2^{ÈME} TRIMESTRE
2026

Bulletin d'information de Sauveterre-de-Guyenne // Directeur de Publication : Christophe Miqueu
Responsable de la rédaction : Patricia Schneeberger Reignier
Imprimé par l'imprimerie Laplante // Dépôt légal : Juillet 2026 - N° ISSN : 1627-5705

●●● Une nouvelle équipe municipale au service de Sauveterre-de-Guyenne (2026-2032)



Le dimanche 15 mars 2026, les Sauveterriennes et les Sauveterriens se sont mobilisés pour élire leur nouveau Conseil municipal. Avec un taux de participation de 73,45 %, les électeurs ont une nouvelle fois démontré leur attachement à la vie démocratique locale. À l'issue de ce scrutin, la liste Sauveterre pour Tous conduite par Christophe Miqueu, Maire sortant, a recueilli 63 % des suffrages exprimés (709 voix) et a été reconduite pour un nouveau mandat quinquennal. La liste « J'aime Sauveterre », conduite par Jean-Marc Court, a obtenu 37 % des voix (415 suffrages) et sera représentée au sein du conseil municipal par trois élus.

// Le Conseil municipal officiellement installé



Le 20 mars, les 19 conseillers municipaux se sont réunis lors de la séance d'installation du Conseil municipal, première étape officielle du mandat 2026-2032. Cette réunion a permis d'élire le Maire, les adjoints, les représentants du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), de fixer les délégations du Conseil municipal au Maire et de poser les bases de l'organisation municipale pour les six années à venir.

Le Conseil municipal a renouvelé sa confiance à Christophe Miqueu, réélu Maire de Sauveterre-de-Guyenne.

À ses côtés, cinq adjoints l'accompagneront dans ses missions :

- Patricia Schneeberger-Reignier, déléguée au développement durable ;
- Laurent Noël, délégué aux travaux publics, à la voirie et à la sécurité ;
- Anne-George Senamaud, déléguée à l'éducation, au sport et à la culture ;
- Olivier Jonet, délégué aux commerces et aux festivités ;
- Véronique Duporge, déléguée aux solidarités et au lien social.



@Véronique Cherpantier

Le groupe majoritaire « **Sauveterre pour Tous** » est également composé de Christian Bonneau, Christian Lavergne, Dominique Robert, Nathalie Utiel, Corinne Spigariol-Bacquey, Mathieu Romain, Gwenaëlle Machado, Max Andreu, Radia Slimani et Sandra Bodon Labonne.

Le groupe « **J'aime Sauveterre** » est composé de Mélanie Girouard et Aymeric Combefreyroux.

La situation financière de la Commune de Sauveterre-de-Guyenne est satisfaisante.

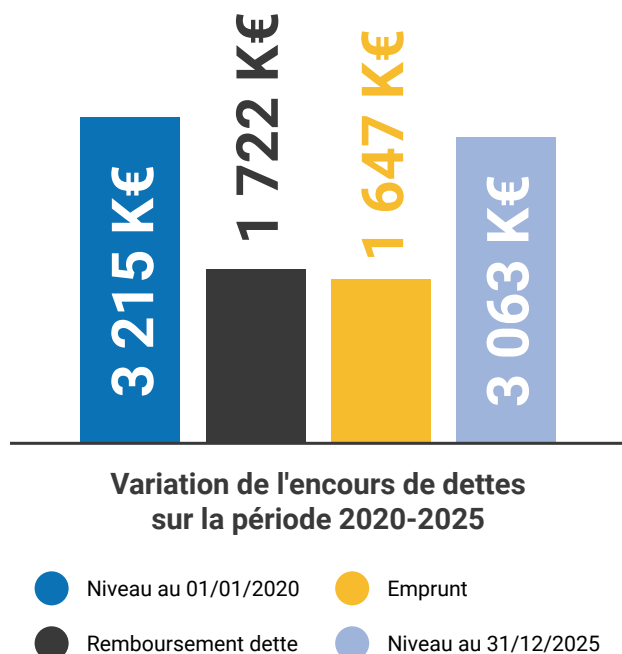
// Les ratios le prouvent

• En 2025, la commune a dégagé **un taux d'épargne de 17,2 %**, bien au-dessus du seuil de vigilance fixé entre 10 % et 12 %. Cette capacité d'épargne lui permet de financer une partie de ses investissements tout en préservant ses équilibres financiers.

• **4,4 M€ investis entre 2020 et 2025**, grâce à une gestion rigoureuse et à un fort niveau de subventions.

• Un recours à l'emprunt maîtrisé et assumé

Le recours à l'emprunt est un outil normal de financement des équipements publics. Il permet de ne pas faire reposer immédiatement l'ensemble du coût des projets sur les habitants. La commune veille toutefois à un usage mesuré de l'emprunt, adapté à sa capacité de remboursement et à ses équilibres financiers. L'endettement est en 2025 légèrement inférieur à ce qu'il était en 2020.



Pour ses derniers emprunts, la commune a fait le choix d'allonger la durée de remboursement jusqu'à 40 ans. Il s'agit d'un choix pleinement assumé, qui s'inscrit dans une vision de long terme de l'action publique.

Ce choix de la longue durée repose sur un principe d'équité entre les générations : les équipements structurants financés aujourd'hui **bénéficieront pendant plusieurs décennies aux habitants**. Il est donc légitime que **leur coût soit réparti dans le temps, et non supporté uniquement par les contribuables actuels**. Il concerne en particulier des investissements durables, comme l'assainissement collectif ou les aménagements du bourg, dont la durée de vie est très longue et qui structurent le territoire pour les années à venir. Étaler leur financement sur 40 ans permet de rester cohérent avec cette réalité.

À l'inverse, ce choix n'est pas retenu pour des équipements de **voies, voiries, réseaux divers, équipements sportifs, équipements culturels**, très bien subventionnés et dont les recettes locatives peuvent permettre un équilibre beaucoup plus rapide. La commune adapte ainsi la durée de ses emprunts à la nature des projets financés.

Ce positionnement permet de concilier plusieurs objectifs : **limiter l'impact immédiat sur les finances communales, préserver la capacité à investir sur l'ensemble du mandat et maintenir un haut niveau de service public.**

Élaborer un budget, c'est faire des choix. Dans un contexte où les collectivités font face à des incertitudes durables, nous avons choisi de rester fidèles à notre ligne de conduite : gérer avec rigueur, investir avec ambition et préparer l'avenir sans compromettre les équilibres financiers de la commune. Ce budget 2026 traduit cette volonté d'agir, au service des Sauveterriennes et des Sauveterriens.

Le Maire

LES PRIORITÉS DU BUDGET 2026

N°1

Concilier équilibre financier et qualité de service

Préserver la qualité des services publics et maintenir un niveau d'investissement adapté, sans compromettre la stabilité financière de la commune.

N°2

Prioriser les projets au service du territoire

Le budget 2026 privilégie les investissements utiles, en conciliant projets structurants et entretien du patrimoine communal.

N°3

Ancrer une stratégie budgétaire responsable et tournée vers l'avenir

Conduire une stratégie d'investissement responsable au service des générations futures.

LES GRANDS CHIFFRES DU BUDGET

// Fonctionnement

Produits de service
(cantine, redevances
d'occupation du
domaine public...)



Autres recettes
(revenus du patrimoine communal,
remboursements liés
à des subventions...)



**Dotations, subventions
& participations**



Autres dépenses



**Virement à la section
d'investissement**
336 590,12 €

Autres dépenses
de subventions aux associations



**Recettes de
fonctionnement**

**Dépenses de
fonctionnement**

**Frais de
fonctionnement**



Frais de personnel



// Investissements 2026

3,06 M€

**pour le budget
d'investissement**

• Comment sont financés les investissements ?

- 205 174 500 €
- 11 575 000 €
- 5 100 000 €
- 1 500 000 €
- 20 000 €
- 1 450 000 €

• Des sources de financement diversifiées pour les investissements

Les investissements sont financés par des recettes propres issues de la taxe d'aménagement, du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), mais aussi par l'épargne de la commune, des cessions foncières et des subventions systématiquement sollicitées auprès de partenaires publics (Europe, État, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, etc.).



// Cœur de Bastide

00s%70a%50gaa%15UD%7

de la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB)

Ce budget permettra d'achever les travaux de l'action 2 (rue Saint-Léger) et d'engager l'action 3, qui concernera la rue Saint-Romain, le début de la rue du 8 Mai et les abords de l'église Notre-Dame. La consultation des entreprises sera lancée durant l'été, avec un démarrage des travaux prévu avant la fin de l'année.



// Patrimoine

34 500 € TTC dédiés au déploiement de la 2^{de} phase de vidéoprotection



// Patrimoine

433 000 € TTC consacrés à la préservation du patrimoine historique

Ce budget permettra de poursuivre le Programme pluriannuel de restauration des Monuments historiques (PPI MH), avec notamment le lancement de la restauration intérieure de l'église Saint-Léger-de-Vignague. Il financera également l'achèvement des travaux de restauration de la Porte La Font, élément emblématique du patrimoine de notre Bastide.

// Révision du PLU

00s%15gaa%5VDUD%7

du Plan local d'urbanisme (PLU)



// Aménagement paysager de l'ancienne 1^{re} DU 7^{me} Vignay%70 (Bd du 11 novembre)

00s%15

l'aménagement de cet espace extérieur

// Eclairage public Sobriété énergétique

20 000 € TTC pour des travaux d'éclairage en faveur de la sobriété énergétique

Remplacement des luminaires du gymnase par des LED, finition du passage en LED des rues principales de la Bastide (18 luminaires) et mise en lumière de la façade de la Place de la République (13 luminaires).



// Lancement du projet sur la 1^{re} DU 7^{me} Vignay%70

00s%15gaa%5VDUD%770a%157Caa%5g%10b%10

environnementales et le début des travaux de débroussaillage pour la mise en œuvre de ce projet.

En complément des investissements du budget principal, le budget annexe (en PPP) permet de financer les infrastructures du service.

ainsi qu'à la réhabilitation des réseaux du secteur de la Bastide.

* La réalisation des investissements prévus au budget dépendra notamment de la trésorerie de la Commune mais également des subventions allouées par ses partenaires institutionnels (Etat, Région, Département) ainsi que l'évolution du contexte.

• Vous souhaitez en savoir plus ? Commune et son CCAS ?

Toutes les informations sont accessibles sur le site internet de la Commune <https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/>



... (1935-2026)

Le mardi 9 juin 2026, à l'âge de 91 ans, Jean Lecussant, maire de Sauveterre-de-Guyenne de 1977 à 1989, est décédé. À travers cet hommage, la commune souhaite saluer le parcours d'un élu qui a marqué la vie municipale durant près de vingt ans, d'abord comme conseiller municipal, puis comme Maire. Entrepreneur à Sauveterre-de-Guyenne, où il dirigeait une entreprise de peinture, propriétaire viticole à Saint-Antoine-du-Queyret au Château Rieuflaget, Jean Lecussant était profondément attaché à son territoire. Aux côtés de son épouse Michèle, institutrice, avec laquelle il eut deux filles, Brigitte et Nathalie, il a consacré une grande partie de sa vie au service de l'intérêt général.

Après être devenu conseiller municipal en 1971, quelques années après la fusion des quatre communes fondatrices, il est élu Maire en 1977 puis réélu en 1983. Il exercera cette responsabilité pendant douze années.

Durant ses deux mandats, Jean Lecussant engage de nombreux projets qui marquent durablement le développement de Sauveterre-de-Guyenne. Attaché à la solidarité entre les générations, il porte la création de la Résidence pour Personnes Âgées Pringis, permettant à de nombreux aînés de conserver leur autonomie.

Il accompagne également le développement des équipements publics avec l'aménagement de la zone de la Gare, la construction du dojo, de la salle polyvalente et du camping municipal, la réalisation de la salle de motricité de l'école maternelle ou encore l'éclairage du stade du Closet. Visionnaire, il met en place la régie municipale de l'eau et de l'assainissement, dont la gestion directe de l'assainissement collectif constitue encore aujourd'hui un héritage important pour la commune. Il soutient également le développement économique avec l'aménagement de la zone industrielle de Gabachot, favorise la création des premiers logements sociaux et est à l'origine de l'aménagement du bâtiment qui accueille aujourd'hui la Maison des Artisans.

Jean Lecussant fut également un artisan convaincu de la fraternité entre les peuples européens. Très investi dans les jumelages avec Sottrum (Allemagne) et Saulnes, il est surtout à l'origine, avec son homologue espagnol, du jumelage entre Sauveterre-de-Guyenne et Olite. Ce rapprochement entre deux cités au riche patrimoine historique et viticole restera l'une des réalisations dont il était le plus fier.

Homme de convictions, profondément attaché aux valeurs de la République et à la laïcité, Jean Lecussant n'a jamais cessé, après la fin de ses mandats, de réfléchir, d'écrire et de transmettre sa vision d'une société plus solidaire et fraternelle.

Il était une référence pour beaucoup, et notamment pour Christophe Miqueu, Maire de Sauveterre-de-Guyenne. En plus de ses nombreuses réalisations durant ses mandats, le Maire se souvient combien **« les principes républicains, et notamment celui de la laïcité, l'animaient plus que tout et constituaient des piliers tout autant pour l'action que pour la spiritualité. Très au fait de leur genèse, de leur valeur collective indispensable pour faire société et de la nécessité de les défendre pour l'avenir, il a consacré les dernières années de sa vie à lire, écrire et dialoguer avec ses semblables et à promouvoir l'idée d'une société plus juste et plus humaniste. En plus de notre amour pour notre commune, nous partageons cette aspiration. »**

Le Maire de Sauveterre-de-Guyenne, le Conseil municipal, les agents municipaux et l'ensemble des Sauveterriennes et Sauveterriens lui rendent hommage, le remercient chaleureusement pour ses années d'engagement au service de l'intérêt général communal, présentent leurs condoléances à sa famille en s'associant à sa peine et honorent sa mémoire qui restera vive longtemps à travers toutes ses réalisations.



Dans la nuit du 11 au 12 février 2026, la tempête Nils a traversé le Sud-Ouest et a provoqué d'importants dégâts sur la commune. Chutes d'arbres, branches menaçant de tomber et coupures d'électricité ont nécessité une mobilisation immédiate des services municipaux.

Le Maire et les élus municipaux se sont immédiatement mobilisés pour suivre l'évolution de la situation. Présents sur le terrain pendant plusieurs jours, ils ont effectué des rondes régulières auprès des habitants et maintenu un lien permanent avec les services d'Enedis afin de disposer de points de situation réguliers sur les coupures d'électricité et les opérations de rétablissement du réseau.

Pour accompagner les habitants les plus impactés, la commune a ouvert un point d'accueil au stade Barrière afin de leur permettre d'accéder à des douches, de partager une boisson chaude et d'obtenir des informations sur l'évolution de la situation.

En parallèle, les agents du service technique ont été mobilisés sans relâche pour sécuriser les espaces publics, dégager les voies de circulation, procéder au débitage des arbres tombés ou menaçant de chuter et assurer la remise en sécurité des différents secteurs de la commune. Leur engagement, souvent accompagné par celui de citoyens solidaires qui réalisaient un travail complémentaire à proximité de leurs habitations, a permis un retour progressif à la normale dans les meilleurs délais.

La municipalité remercie l'ensemble des agents, des services de secours, des citoyens et des partenaires mobilisés pour leur réactivité et leur engagement au service des Sauveterriennes et des Sauveterriens.



Durant l'été, plusieurs opérations d'entretien ont été menées sur la voirie intercommunale. Les travaux réalisés en enduits bicouches concernent l'impasse du Bournac et la route de Balestard. Cette campagne d'entretien a également permis d'intervenir dans plusieurs ruelles du cœur de Bastide : les rues de la Tour, des Artisans, Louis-de-Beauvallon, René-Cassin, des Écoles et de la Maréchalerie. Comme cela était prévu de longue date, la commune poursuivra son programme d'investissement avec la réfection du chemin d'accès au cimetière de Saint-Léger. Ces travaux avaient volontairement été programmés après l'achèvement de la restauration extérieure de l'église St Léger, afin de ne pas dégrader la nouvelle chaussée pendant le chantier. Réalisés en enrobé à chaud, ils représentent un investissement de 13 248 € TTC et seront engagés au cours du mois de septembre.



LA TEMPÉRATURE DES PIÈCES

- **Fermer volets et stores avant l'arrivée du soleil**
Coût Très faible Efficacité ★★★★★
- **Aérer largement la nuit et tôt le matin**
Coût Très faible Efficacité ★★★★★
- **Fermer les fenêtres pendant les heures les plus chaudes**
Coût Aucun Efficacité ★★★★★
- **Installer des stores extérieurs temporaires ou voiles d'ombrage**
Coût Faible Efficacité ★★★★★
- **Installer des films solaires sur les vitrages exposés au soleil**
Coût Faible Efficacité ★★★★★
- **Déplacer les activités dans les pièces les plus fraîches**
Coût Aucun Efficacité ★★★★★
- **Adapter les horaires (plus tôt le matin)**
Coût Aucun Efficacité ★★★★★
- **Utiliser des ventilateurs de plafond ou sur pied**
Coût Faible Efficacité ★★★★★
- **Végétaliser vos espaces extérieurs (pots, bacs, ombrières)**
Coût Faible Efficacité ★★★★★
- **Composer des plats froids**
Coût Faible Aucun Efficacité ★★★★★



... ÉPISODE CANICULAIRE une mobilisation de la commune pour protéger les habitants



La fin du mois de juin a été marquée par un épisode de chaleur exceptionnel, avec des températures dépassant très largement les normales de saison. Comme la très grande majorité des communes françaises, Sauveterre-de-Guyenne a dû adapter son organisation afin de protéger les publics les plus sensibles : les enfants, les personnes âgées et les personnes vulnérables.

// Une adaptation immédiate dans les écoles

Face à un épisode de chaleur exceptionnel et conformément aux recommandations des autorités, les écoles ont été exceptionnellement fermées pendant deux jours afin de garantir la sécurité des élèves et des personnels. Durant cette période, la commune a assuré un service minimum d'accueil pour les familles qui ne disposaient d'aucune autre solution de garde.

À leur réouverture, les lundi 29 et mardi 30 juin, la commune a mis en œuvre un protocole spécifique afin de limiter l'exposition des enfants aux fortes chaleurs.

Les cours ont été assurés jusqu'à 13 heures, avec la possibilité pour les familles qui le pouvaient de récupérer leurs enfants à la mi-journée. Pour les autres, un accueil municipal a été organisé l'après-midi dans les locaux climatisés du périscolaire. La restauration scolaire a été maintenue, avec un repas froid lorsque cela était possible, tout comme les accueils périscolaires. Seul le transport scolaire municipal a été suspendu durant cette période.

Tout au long de cet épisode, le Maire, l'Adjointe en charge des écoles, les directrices d'établissement, les équipes éducatives et les services municipaux ont assuré un suivi quotidien de la situation afin d'adapter l'organisation en fonction de l'évolution des températures et des recommandations des services de l'État. Ils ont encouragé l'usage de vêtements adaptés, l'usage de crèmes d'eau, encouragement à une hydratation fréquente, limitation des activités physiques, adaptation du rythme de la journée et recherche systématique des espaces les plus frais et ombragés.



// Préparer les écoles aux étés de demain

Au-delà de la gestion de cet épisode caniculaire, la commune poursuit une stratégie d'adaptation progressive de ses établissements scolaires aux effets du changement climatique.

À l'école élémentaire, des films de protection solaire et des rideaux occultants ont été installés sur les fenêtres de l'extension afin de limiter les phénomènes de surchauffe.

À l'école maternelle, les agents du service technique ont installé deux grands barnums anti-UV dans la cour, pour un investissement de 3 355,10 € TTC. La commune a également équipé ces barnums de brumisateurs afin d'apporter davantage de fraîcheur lors des récréations et des activités extérieures. Un dispositif complémentaire de brumisation a été mis en place sous le préau de l'école élémentaire.



La commune poursuit aussi ses investissements dans les bâtiments. Un devis de 4 275,48 € TTC a été signé pour l'installation expérimentale de deux climatiseurs monoblocs dans la classe de petite section de l'école maternelle, identifiée comme la plus exposée aux fortes températures dans cette école. Cette expérimentation permettra d'évaluer l'efficacité du dispositif avant d'envisager un déploiement dans d'autres locaux scolaires.

En parallèle, une étude est engagée pour équiper le bâtiment le plus récent de l'école élémentaire d'un système de climatisation classique. Deux scénarios sont actuellement analysés, portant sur l'équipement de deux ou de quatre salles de classe. Ce projet nécessitera l'obtention de subventions ainsi que les autorisations d'urbanisme nécessaires, avec un objectif de réalisation au cours de l'année 2027.

Pour le bâtiment ancien de l'école élémentaire, une réflexion spécifique sera engagée à partir de 2028 afin d'identifier les solutions techniques les plus adaptées, leur calendrier de réalisation et les financements mobilisables.

Enfin, ces investissements s'inscrivent dans une vision plus globale. Le projet de future école maternelle, actuellement en cours de conception, intégrera pleinement les enjeux de confort d'été et d'adaptation au changement climatique : végétalisation des espaces, amélioration de la performance énergétique, limitation des îlots de chaleur, création d'espaces ombragés et qualité de l'air intérieur.

L'objectif est clair : Répondre aux besoins immédiats tout en préparant des établissements scolaires capables d'offrir durablement aux enfants et aux équipes éducatives des conditions d'accueil adaptées aux défis climatiques des prochaines décennies.

// Des services municipaux adaptés à la situation

L'ensemble des services municipaux a été organisé afin d'assurer la continuité du service public durant cet épisode exceptionnel et préparer les épisodes à venir.

Pendant la période de vigilance rouge canicule, les horaires d'ouverture de la mairie ont été exceptionnellement adaptés. L'accueil du public a été assuré de 7 h 30 à 13 h 30 afin de limiter l'exposition des usagers comme des agents municipaux aux heures les plus chaudes de la journée tout en maintenant un service public de proximité.

// Une vigilance renforcée auprès des personnes les plus fragiles

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a aussi renforcé son dispositif de veille auprès des personnes les plus fragiles. Le Président du CCAS, Christophe Miqueu, la Vice-Présidente, Véronique Duporge et la Vice-Présidente déléguée, Maryse

Chevalier, ont organisé et assuré un suivi des structures (RPA, EHPAD, etc.) et un suivi des personnes inscrites sur le registre communal des personnes vulnérables. Ces échanges ont permis de prendre des nouvelles, de rappeler les consignes de prévention et d'identifier d'éventuels besoins d'accompagnement.

Le Maire a également effectué plusieurs rondes sur le territoire communal, avec son adjoint à la sécurité, Laurent Noël, afin de suivre l'évolution de la situation et d'aller à la rencontre des habitants les plus exposés.

Une attention particulière a été portée aux résidents de la Résidence autonomie communale Pringis. L'agent en charge de l'établissement, Josiane Roudeau, avec l'appui des élus, a assuré une présence renforcée auprès des résidents tout au long de l'épisode caniculaire. Une salle climatisée est restée accessible en permanence et de l'eau fraîche a été mise à disposition tout au long de la journée afin de permettre à chacun de se rafraîchir dans les meilleures conditions.

// Canicule : pensez au registre des personnes vulnérables

Chaque année, le CCAS tient à jour un registre communal des personnes vulnérables. Les personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou fragilisées peuvent s'y inscrire afin d'être contactées en priorité lors des épisodes de canicule, de grand froid ou de toute autre situation exceptionnelle.

L'inscription est gratuite et peut être effectuée en mairie ou directement via le formulaire disponible sur le site internet de la commune.

●●● Point d'étape sur les travaux en cours



// Aménagement du centre-bourg : l'action 3 entre dans sa phase opérationnelle

Le projet d'aménagement du cœur de bastide poursuit son avancement. Cette nouvelle étape concerne la rue du 8 Mai 1945, la rue Saint-Romain ainsi que les abords de l'église Notre-Dame. Les études sont aujourd'hui en voie d'achèvement et les derniers arbitrages techniques sont en cours.

Sous réserve du bon déroulement des procédures administratives et de la réalisation des travaux sur les réseaux, le calendrier prévisionnel est le suivant :

- **Été 2026** : publication du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ;
- **Septembre** : réception des offres ;
- **Septembre** : analyse des candidatures ;
- **Octobre** : attribution des marchés de travaux ;
- **Fin d'année** : démarrage prévisionnel des travaux.

// Des interventions sur les réseaux indispensables

Avant le lancement des aménagements de surface, plusieurs interventions devront être réalisées sur les réseaux enterrés afin de garantir la pérennité des futurs ouvrages. La commune engagera notamment la réhabilitation de certaines canalisations d'assainissement. Le diagnostic du réseau d'assainissement collectif, confié au bureau d'études Verdi, est actuellement en cours. Il permettra de définir précisément les interventions à réaliser. Selon l'état des canalisations, la majeure partie des travaux pourra être réalisée par chemisage, une technique permettant de les réhabiliter sans ouverture de tranchée. En parallèle, le Syndicat des Eaux de Saint-Brice procédera au renouvellement du réseau d'eau potable sur le secteur concerné. Les travaux de la CAB 3 seront donc articulés avec cette intervention préalable, afin de coordonner les différents chantiers et de limiter les nuisances pour les riverains.

// Patrimoine : la restauration de la Porte La Font touche à sa fin

Inscrite au Plan Pluriannuel d'Investissement consacré aux monuments historiques, la restauration de la Porte La Font entre dans sa dernière phase. Le chantier est aujourd'hui quasiment achevé. Quelques finitions restent toutefois à réaliser avant la réception définitive de l'ouvrage, notamment :

- la reprise de l'étanchéité de la terrasse ;
- la pose de la trappe de protection de l'escalier en pierre.



// Assainissement collectif : la filière « temps de pluie » démontre déjà son efficacité

Les résultats sont d'ores et déjà visibles. Cet ouvrage écologique majeur, qui repose sur un filtre naturel composé de couches successives de graviers et de sable surmontées de 9000 roseaux, entre dans sa phase de mise en exploitation.

Ce projet constitue l'aboutissement de plusieurs années d'études techniques menées par les bureaux d'études Artelia et HECA, sous le contrôle des services de l'État, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du SATESE. Toutes ces études sont arrivées au même constat : le réseau du centre-bourg, majoritairement unitaire, ne répond plus aux exigences actuelles. Lors des épisodes pluvieux, des volumes très importants d'eaux de pluie arrivent à la station d'épuration, provoquant des surcharges, des dysfonctionnements et des rejets d'eaux insuffisamment traitées dans le ruisseau (Camangon).

Plusieurs solutions ont été étudiées. La création d'un simple bassin d'orage, souvent évoquée, ne permettait pas de répondre durablement au problème. Un bassin se contente de stocker temporairement l'eau avant de la renvoyer vers la station d'épuration. Face aux volumes observés lors des fortes pluies, il aurait rapidement été saturé, sans supprimer les rejets ni résoudre les problèmes de conformité réglementaire. C'est pourquoi l'ensemble des partenaires techniques et financiers a retenu la solution d'une véritable filière de traitement des eaux de pluie, seule capable de traiter les volumes excédentaires avant leur rejet dans le milieu naturel.

Concrètement, lors d'un épisode orageux, les eaux excédentaires issues des déversoirs d'orage sont désormais dirigées vers ce bassin de filtration. Elles traversent successivement différentes couches de graviers, de sable et un massif végétalisé de 9 000 roseaux, avant d'être rejetées dans le milieu naturel dans des conditions bien plus respectueuses de l'environnement. Cette filière permet également de préserver le bon fonctionnement de la station d'épuration en évitant les arrivées brutales de très grands volumes d'eau.

Les intempéries de la fin du mois de juin ont d'ailleurs servi de premier test grandeur nature. Habituellement, lors de ce type d'épisode orageux, la commune subissait depuis des décennies des débordements d'eaux non traitées d'environ 500 m³ directement vers le milieu naturel. Grâce à la filière temps de pluie, ce rejet a été limité à seulement 45 m³, confirmant une baisse spectaculaire de la pollution habituellement observée dans le Camangon.

Ces récents orages ont également permis de tester la résistance des équipements avant la réception définitive. L'orage du 28 juin a été un peu plus fort que le dégrilleur actuel. Un bras de fer avec la météo qui tombe à pic pour parfaire les derniers réglages !

À la suite d'une visite technique organisée dès le lendemain de l'événement, les entreprises vont prendre en charge le remplacement du dégrilleur par un modèle beaucoup plus résistant. De plus, l'enrochement va être refait afin de mieux casser le flux d'eau à l'arrivée du bassin et ainsi protéger le filtre de matériaux.

Sur le plan végétal, les 9 000 roseaux se portent bien. Les équipes du service technique assureront un suivi attentif tout au long de l'été pour veiller à leur bonne croissance malgré les fortes chaleurs, une étape essentielle pour que le filtre naturel atteigne sa pleine efficacité.



...

On appuie sur la chasse d'eau ou on regarde l'eau de pluie s'engouffrer dans les grilles de la rue, et le geste est oublié. Pourtant, dans notre commune, notamment dans la bastide, nous fonctionnons majoritairement en **réseau unitaire** : cela signifie que les eaux usées de nos maisons et les eaux de pluie de la rue partent dans les mêmes canalisations pour être acheminées vers la station d'épuration.

// Les bons réflexes au quotidien

Pour préserver nos installations et éviter les bouchons à la maison comme dans la rue, trions correctement :

• **Gardez les bouchons en cours...**

• **Ne jetez pas les déchets dans les grilles de la rue.**

qui n'ont pas le temps de se dissoudre), les protections hygiéniques, les couches et les cotons-tiges.

- Les restes de nourriture, les huiles de friture et les graisses (qui figent et bouchent les tuyaux).

- Les textiles, les produits chimiques, restes de peinture, médicaments ou mégots jetés dans les grilles de la rue etc.

• **Dans les toilettes, uniquement :**

- L'eau de lavage, les eaux vannes et le papier toilette, tout simplement !

// Au bout du tuyau, des agents bien humains... et un coût pour tous

On a tendance à l'oublier, mais le traitement des eaux n'est pas magique ni 100 % automatisé. Au bout du réseau, à la station d'épuration, ce sont **des agents municipaux en chair et en os** qui interviennent au quotidien.

Lorsque des déchets non conformes arrivent à la station, ils s'agglomèrent et bloquent les équipements. L'anecdote prête à sourire, mais fin juin, une pompe a été totalement bloquée par... une robe de chambre, sans doute jetée ou emportée via le réseau d'eaux pluviales !

Loin d'être un cas isolé, ce genre de trouvaille insolite (vêtements, serpillières, jouets pour chien etc.) est malheureusement devenu **très fréquent** pour nos équipes.

Pour assurer la continuité du service, nos agents doivent alors intervenir manuellement pour extraire ces objets. Au-delà de rendre leur travail pénible, ces incivilités entraînent de la casse matérielle **importante** et des réparations coûteuses.

En bout de ligne, ce sont des **coûts financiers lourds pour la collectivité**, et donc pour l'ensemble des contribuables.

Respecter ces règles simples, c'est un geste pour l'environnement, mais c'est aussi préserver les finances de notre commune et **faciliter le travail de ces agents** qui veillent chaque jour sur notre quotidien. Nous comptons sur le civisme de chacun : mettons les bons déchets au bon endroit !



...

Début juin, le Maire a signé deux conventions avec l'EPF Nouvelle-Aquitaine. Fruit de plusieurs années de travail et de concertation avec les partenaires institutionnels, ces conventions constituent une étape importante pour accompagner les projets de revitalisation du cœur de bastide et préparer les équipements publics de demain.

La première convention est consacrée à la veille foncière et à la revitalisation du cœur de bastide. Son objectif est d'anticiper les évolutions du tissu urbain, d'accompagner le renouvellement des commerces de proximité, notamment lors des départs à la retraite des commerçants de la Bastide, et de faciliter la réalisation de futurs projets d'habitat. Elle constitue un outil essentiel pour préserver l'attractivité et la vitalité du centre ancien.

La seconde convention concerne le secteur de l'école maternelle. Elle permettra à la commune de préparer la restructuration de cet îlot stratégique en bénéficiant de l'accompagnement de l'EPF Nouvelle-Aquitaine. Ce partenariat offre à la collectivité le temps nécessaire pour poursuivre les importants travaux d'aménagement du centre-bourg engagés dans le cadre de la Convention d'Aménagement de Bourg (CAB II), avant d'envisager l'acquisition du bâtiment aujourd'hui occupé par l'accueil de loisirs, propriété de la Communauté des communes rurales de l'Entre-Deux-Mers.

L'ambition est de créer, à terme, une nouvelle école maternelle adaptée aux besoins de la population. Cette démarche permettra également d'approfondir les études sur l'avenir du site et d'examiner plusieurs pistes d'aménagement : développement de logements, création de nouveaux services à la population, amélioration du stationnement, implantation

d'un pôle d'éducation aux médias autour de Radio Entre-Deux-Mers ou encore création d'un lieu d'accueil enfants-parents.

Ces deux conventions s'inscrivent pleinement dans le projet de revitalisation du cœur de bastide de la commune de Guyenne est lauréate. Grâce au soutien de l'EPF Nouvelle-Aquitaine, la commune bénéficiera d'un accompagnement technique, juridique et financier pour sécuriser ces opérations et préparer leur réalisation.



Je suis particulièrement heureux d'avoir signé ces deux conventions avec l'EPF Nouvelle-Aquitaine. Elles concrétisent plusieurs années de travail, d'échanges et de négociations avec nos partenaires. Elles nous donnent aujourd'hui les moyens, grâce au soutien de l'Etat dans le cadre du label Village d'avenir, de préparer sereinement l'avenir de notre bastide, d'anticiper les mutations de notre centre-bourg avec le renouvellement des commerces à venir et de faire avancer des projets structurants, notamment celui de la future école maternelle. C'est une étape importante pour notre commune et pour les générations futures.

Alain CFA



Aux côtés des grands projets structurants menés par la commune, de nombreuses opérations plus discrètes sont réalisées tout au long de l'année afin d'améliorer le cadre de vie, renforcer la sécurité des habitants, entretenir le patrimoine communal et accompagner la transition écologique.

Retour sur quelques réalisations récentes...



// Une nouvelle aire de jeux ouverte

La place du Marché aux Cochons accueille désormais un nouvel espace ludique destiné aux plus jeunes. D'un montant de 6 690 € HT (soit 8 028 € TTC), cet équipement comprend un parcours d'agilité en bois, cinq plots d'équilibre et un pont suspendu. Installée par les agents municipaux, cette nouvelle aire de jeux vient compléter les aménagements réalisés ces derniers mois sur la place, qui dispose désormais d'un terrain de pétanque, d'une table de pique-nique, d'espaces végétalisés et de plantations fleuries.

Après le respect du temps de séchage des fondations et les dernières vérifications réglementaires réalisées par le bureau de contrôle, l'équipement a été déclaré conforme et peut désormais accueillir les enfants en toute sécurité.

// Route de Créon : un cheminement piéton encore plus sûr

Le nouveau cheminement piéton réalisé le long de la RD 671, reliant la résidence intergénérationnelle Pringis au centre-bourg, est désormais achevé. Cette opération, d'un montant de 37 184,80 € HT (soit 44 621,76 € TTC), améliore la sécurité et le confort des déplacements des piétons entre la Résidence et la bastide.

Pour renforcer la sécurité des déplacements, des lices en rondins de bois seront prochainement installées le long du parcours. Leur mise en place interviendra dès réception du matériel. À noter : parallèlement, une négociation est en cours entre le Maire et les responsables de Gironde Habitat, bailleur social de la résidence Pringis, en vue de la création d'un futur cheminement piétonnier reliant la résidence intergénérationnelle à la résidence autonomie Pringis.



// Un composteur-fontaine

La commune a réceptionné son composteur-fontaine, installé à proximité du collège en partenariat avec l'USTOM. Cet équipement innovant permet de valoriser localement les biodéchets alimentaires en les transformant en compost, qui sera utilisé pour l'entretien des espaces verts communaux. Automatisé, propre et intégré à l'espace public, ce composteur

répond aux nouvelles obligations de tri à la source des biodéchets. Il contribue à réduire la quantité de déchets ménagers tout en favorisant une gestion plus durable des ressources. Ce projet s'inscrit pleinement dans la politique communale en faveur de la transition écologique et de l'économie circulaire.

POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS :

- Déposer une pelle de broyat de bois dans la trappe ;
- Ajouter ensuite les biodéchets alimentaires ;
- Tourner la manivelle afin que les déchets soient acheminés dans la cuve ;
- Refermer la trappe après utilisation.



Avec l'arrivée de ce composteur-fontaine, nous faisons le choix d'une solution concrète pour réduire nos déchets, valoriser localement les biodéchets et sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux. Ce projet, mené avec l'USTOM qui a financé le composteur, illustre notre volonté d'investir dans des équipements utiles, durables et au service de tous. Le Maire



Afin d'accompagner les habitants dans la prise en main de ce nouvel équipement, un panneau d'information sera prochainement installé sur le site pour expliquer son fonctionnement et les consignes d'utilisation. Des actions de sensibilisation et des formations seront également proposées en partenariat avec l'USTOM, afin de permettre à chacun de participer pleinement à cette démarche collective de valorisation des biodéchets.

// Un abri vélos à la petite gare

La commune poursuit son engagement en faveur des mobilités douces avec l'installation d'un abri vélos sécurisé à la Petite Gare. Ce nouvel équipement s'inscrit dans le dispositif porté par Nouvelle-Aquitaine Mobilités afin de favoriser les déplacements à vélo et les correspondances entre les différents modes de transport. Conformément à la convention conclue entre la commune et Nouvelle-Aquitaine Mobilités, la municipalité a réalisé les travaux préparatoires – dalle béton, alimentation électrique et aménagement de l'emplacement – tandis que Nouvelle-Aquitaine Mobilités a assuré le financement, la fourniture et l'installation de l'abri. Retardée de quelques semaines en raison de contraintes de fabrication, la structure est désormais en place. Après les derniers raccordements et les opérations de mise en service, les cyclistes pourront prochainement bénéficier d'un espace de stationnement sécurisé pour leurs vélos. Cet équipement contribue à renforcer l'attractivité de la voie verte Roger-Lapébie, à encourager les déplacements du quotidien à vélo et s'inscrit pleinement dans la politique communale menée depuis 2021 en faveur des mobilités actives et du développement durable.



// Une intervention pour faciliter la maintenance de l'école élémentaire

Un accès sécurisé a été aménagé en début d'année afin de permettre la maintenance de la **centrale de traitement d'air (CTA)** de l'école élémentaire.

Jusqu'à présent, les interventions sur cet équipement technique étaient difficiles à réaliser. La création d'un plancher sécurisé et de dispositifs d'accroche permet désormais aux entreprises

de maintenance d'accéder aux installations dans de meilleures conditions de sécurité, tout en facilitant les opérations d'entretien indispensables au bon fonctionnement de la ventilation de l'établissement. Cette intervention représente un investissement de **€** (2 401,20 € TTC).

...

Depuis le 31 mars dernier, une nouvelle application développée en interne optimise le quotidien des agents et la gestion logistique des événements de la commune. Un outil moderne pour un service public toujours plus réactif. À son arrivée, le nouveau responsable du service technique, Rudy Figuès a fait un constat clair : pour coordonner efficacement les demandes d'interventions et la logistique des nombreux chantiers de la commune, un outil informatique de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) était devenu indispensable. Face aux tarifs importants des logiciels standardisés proposés sur le marché, une application sur-mesure a été développée directement par le nouveau responsable durant le mois de mars. Déployé le 31 mars 2026, cet outil numérique est évolutif pour tendre vers une meilleure optimisation et répondre au mieux aux besoins des agents sur le terrain.

// Concrètement, qu'est-ce que cela change ?

Pour l'équipe, l'application permet de planifier et d'attribuer les interventions aux agents en ligne de manière instantanée. Une fois le travail terminé, la clôture de la tâche offre un retour précis et une traçabilité technique complète de toutes les actions menées sur le terrain. C'est un formidable moyen de mettre en lumière et de valoriser le travail quotidien - souvent de l'ombre - de nos agents. Au-delà de l'organisation quotidienne, cette GMAO offre une meilleure visibilité sur l'activité globale du service. Elle permet d'analyser précisément quels types de travaux sont le plus souvent engagés ou quels bâtiments ou infrastructures demandent le plus d'interventions, permettant ainsi de mieux anticiper les besoins futurs. L'autre point fort de l'application concerne la logistique des manifestations (organisées par les particuliers, les associations locales ou la collectivité). L'outil intègre une gestion des stocks en temps

The screenshot shows the 'GMAO SAUVETERRE V1.3' application interface. On the left is a sidebar with icons for various functions. The main area is titled 'Nouvelle intervention' and contains several input fields: 'Numero_intervention' (with the value 202), 'Nom_intervention', 'Type_intervention' (a dropdown menu), 'Lieu' (a dropdown menu), 'Date_intervention' (with a date picker showing 'jj / mm / aaaa'), 'heure_début' and 'heure_fin' (time pickers), and 'Priorité' (a dropdown menu with a red flag icon). At the bottom, there are three colored boxes labeled 1, 2, and 3.

Le service technique en chiffres

(Bilan du 31 mars au 29 juin 2026)

En seulement trois mois d'utilisation, l'application permet déjà de mesurer l'ampleur du travail accompli par les équipes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- **150 interventions terminées** avec succès, dont :
 - > 23 en électricité
 - > 26 en plomberie, chauffage et ventilation (CVC)
 - > 31 en travaux de bâtiment
 - > 21 en travaux de voirie
 - > 49 interventions et dépannages divers
- **42 interventions** sont actuellement en cours sur la commune.

// Zoom sur la logistique événementielle

Le retour des beaux jours rime avec animations. Le service technique est en première ligne pour soutenir la vie locale. À ce jour, 63 réservations d'événements (clôturées ou à venir) ont été traitées, un chiffre qui grandit chaque jour.

Pour mesurer l'effort logistique de manutention et de transport fourni par les agents, voici le volume de matériel d'ores et déjà mobilisé sur cette période :

- **447,00 m³**
- **14000**
- **210 m² de podium**
- **52 barrières de sécurité**

// Et ce n'est pas tout

trajets du bus communal, la déclaration des dépôts sauvages d'ordures sur la commune, la gestion des congés en interne au service technique, ainsi que les demandes d'achat de matériel adressées au responsable du service technique.



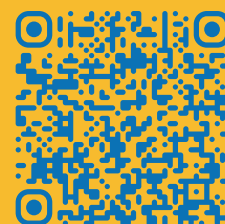


La révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU), engagée par le Conseil municipal le 22 janvier 2025, poursuit son avancement. Après plusieurs mois d'études, de visites de terrain, d'échanges avec les partenaires institutionnels et de réunions de travail, une synthèse du diagnostic territorial a été présentée lors du Conseil municipal du 13 mai 2026.

Cette présentation constitue une étape importante de la procédure. Elle permet de partager un état des lieux de la commune et d'identifier les principaux enjeux qui devront guider les choix d'aménagement des prochaines années : évolution de la population, habitat, commerces, économie, agriculture, patrimoine, tourisme, mobilités, équipements publics, environnement ou encore préservation des espaces naturels et agricoles.

Les habitants peuvent consulter la synthèse du diagnostic sur le site internet de la commune.

www.sauveterre-de-guyenne.fr



Le procès-verbal du Conseil municipal du 13 mai 2026, retraçant les échanges intervenus autour de cette présentation, est également disponible en ligne.

// Cap sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

La procédure entre désormais dans une nouvelle phase avec l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Véritable feuille de route du futur PLU, ce document fixera les grandes orientations de développement de Sauveterre-de-Guyenne pour les années à venir. Il traduira les ambitions de la commune en matière d'habitat, d'équipements publics, de développement économique et touristique, de mobilités, de préservation des paysages, d'agriculture, de transition écologique et d'adaptation au dérèglement climatique.

Il permettra de définir les grands équilibres du développement communal, les objectifs démographiques, les besoins en logements ainsi que les engagements de la commune en matière d'aménagement du territoire.

// Une concertation qui se poursuit

Le débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables se tiendra en Conseil municipal à l'automne 2026. Il sera suivi d'une réunion publique, au cours de laquelle les habitants pourront découvrir les grandes orientations retenues et échanger avec les élus et le bureau d'études.

La concertation reste ouverte pendant toute la durée de la procédure. Chacun peut formuler ses observations :

- sur le registre de concertation disponible à l'accueil de la mairie ;
- par courrier adressé à la mairie ;
- ou par courriel à mairie@sauveterre-de-guyenne.fr.

JANVIER 2025

Lancement de la révision du PLU

MAI 2026

Présentation de la synthèse du diagnostic au Conseil municipal

JUILLET À OCTOBRE 2026

Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

AUTOMNE 2026

Débat en Conseil municipal

FIN 2026 / DÉBUT 2027

Réunion publique et poursuite de la concertation



Depuis 2023, la commune de Sauveterre-de-Guyenne participe à la **fête mondiale de la nature** en organisant pendant une semaine des sorties et des activités gratuites pour inviter petits et grands à mieux connaître notre environnement et à partager ses bienfaits. L'objectif principal est de prendre la mesure des richesses naturelles de notre territoire et de découvrir l'intérêt que représente la préservation de la biodiversité pour nous tous et toutes.

Cette année, grâce au soutien de la Fédération Départementale Des Chasseurs de la Gironde (FDG33), les organisateurs ont choisi de sensibiliser petits et grands aux ressources que représentent les **haies, véritables réservoirs de la biodiversité**. Jérôme Castets, technicien de la FDG33, a accepté de partager ses connaissances sur la haie et ses multiples fonctionnalités en accompagnant des élèves de nos écoles élémentaire et maternelle sur le terrain et en organisant une activité de même nature pour le grand public. La piste cyclable Roger Lapébie est un lieu propice pour observer une haie, les végétaux qui la composent ainsi que les animaux qui l'habitent et en dépendent. Cette animation a permis d'aborder un **maux, diversité de la faune et de la flore, nature des interactions qui relient les êtres vivants entre eux, rôle de la haie dans le maintien de la biodiversité.**

Pour les enfants, cette expérience permet de poser les premiers jalons de la compréhension du fonctionnement d'un écosystème naturel, tout près de leur école. Ce sujet sera repris en classe et approfondi au cours de leur scolarité. Pour les plus grands, habitants de Sauveterre ou visiteurs de passage, cette balade est l'occasion pour leurs effets climatiques (stockage du carbone, effet brise-vent, effet parasol) que pour la protection des sols (réduction de l'érosion des sols et du transport des sédiments par les eaux de surface) mais aussi pour la réduction de l'impact des crues, le stockage de l'eau dans les sols et bien d'autres encore.

Le thème de la biodiversité a été repris tout au long de la semaine

- une exposition sur les insectes, complétée
- une visite du jardin avec les jardiniers bénévoles, un atelier animé par Dominique et Vincent Robert de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) pour illustrer l'action éducative à laquelle ils ont contribué autour de l'écosystème de la haie.
- une balade en famille observer les oiseaux qui peuplent nos haies, écouter leurs chants et les reconnaître.

Des **activités intergénérationnelles** ont également réuni des bénévoles pour participer ensemble à un atelier culinaire proposé par Fadila des Arts typiques. Celle-ci les a initiés à la préparation de plats insolites à base de végétaux prélevés dans le jardin partagé, qu'ils ont ainsi appris à mieux connaître. Une autre activité intergénérationnelle a été organisée au péricolaire avec les amis de la RA Pringis pour apprendre aux enfants à réaliser des plantations et ainsi mieux comprendre les besoins des plantes.

Pour clôturer la semaine, les participants et les animateurs des différents ateliers se sont réunis autour d'un apéritif offert par la commune. Ils ont poursuivi ce moment de partage par un pique-nique convivial.

La municipalité remercie tous les acteurs qui se sont impliqués dans cette semaine de la nature : La RA Pringis, les Arts typiques, la société de chasse (ACCA), la Fédération des chasseurs de Gironde (FDC33), la LPO, Les tortues 2 mers (ALSH), La Graineterie-médiathèque, sans oublier les agents de la commune et les bénévoles du jardin partagé Victor Hugo.





...

Le 29 mai dernier, élus municipaux, parents d'élèves, enseignants, représentants associatifs et habitants se sont rassemblés devant l'école élémentaire afin de demander le maintien de l'ensemble des classes de l'établissement.

À la suite de cette mobilisation, le Maire et la Présidente de la FCPE avaient adressé un courrier commun au Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Gironde afin de solliciter le réexamen du projet de fermeture d'une classe à la rentrée 2026. Ils y rappelaient notamment les enjeux liés à l'inclusion des élèves, à l'attractivité de notre commune et aux politiques publiques en faveur des territoires ruraux.

Dans sa réponse du 9 juillet, le Directeur académique a confirmé, de manière unilatérale et sans concertation avec les élus locaux et la communauté éducative, la fermeture d'une classe à la rentrée 2026. Il justifie cette décision par la baisse des effectifs observée depuis plusieurs années. Il précise toutefois que les services de l'Éducation nationale continueront de suivre attentivement l'évolution des inscriptions et qu'un ajustement pourra être envisagé après la rentrée de septembre, au regard des effectifs effectivement présents dans l'école.

Cette décision ne répond pas aux attentes exprimées par la commune, les familles et les enseignants, La Municipalité reste pleinement mobilisée. L'école demeure un service public essentiel, un facteur déterminant de l'attractivité de notre territoire et un investissement pour l'avenir de nos enfants.

La commune poursuivra son action auprès des services de l'État afin de défendre une école de qualité, adaptée aux besoins des élèves et des équipes éducatives. Elle restera particulièrement vigilante à l'évolution des effectifs à la rentrée et continuera à porter la voix des familles et de la communauté éducative pour obtenir les moyens nécessaires au maintien d'un enseignement de qualité.



Afin de renforcer ses actions en faveur de la propreté et de la protection de l'environnement, la commune a signé un partenariat avec **ALCOME**, l'éco-organisme agréé par l'État chargé de réduire la présence des mégots dans l'espace public. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la filière à responsabilité élargie des producteurs de produits du tabac.

// Un partenariat gagnant pour la commune

En adhérant à ce dispositif, la commune s'engage à poursuivre ses actions de prévention et de sensibilisation, à identifier les secteurs les plus concernés par les dépôts de mégots et à assurer un suivi annuel des actions menées.

En contrepartie, la commune, sans coût supplémentaire pour les finances communales. Ce partenariat prévoit notamment :

- un soutien financier annuel destiné à participer aux dépenses de nettoyage des voiries, à hauteur de 0,50 € par habitant ;
- la prise en charge de nouveaux équipements, avec 2 cendriers de rue et 19 éteignoirs ;
- une dotation annuelle de cendriers de poche ;
- des supports de communication et de sensibilisation destinés au grand public.

Les nouveaux équipements seront progressivement installés à proximité des écoles, du cabinet médical, devant la mairie ainsi que devant les salles Saint-Romain et Simone Veil.

// Un geste simple pour préserver notre environnement

Chaque année, près de 20 kg de mégots sont collectés dans les espaces publics et les bâtiments communaux de Sauveterre-de-Guyenne. Malgré ces collectes, de nombreux mégots sont encore abandonnés sur la voie publique. Un mégot de cigarette peut polluer jusqu'à **500 litres d'eau**. Jeté sur la voie publique, il est entraîné par les eaux de pluie vers les réseaux d'assainissement puis les milieux naturels, où son filtre en plastique met plusieurs années à se dégrader. **La commune invite chacun à adopter les bons réflexes :**

- utiliser les cendriers de rue ou un cendrier de poche ;
- toujours éteindre son mégot avant de le jeter ;
- ne jamais jeter un mégot sur la voie publique ou depuis un véhicule.

// Une réglementation renforcée

Depuis le 29 juin 2025, il est interdit de fumer dans plusieurs espaces publics fréquentés par les enfants, notamment :

- les parcs et jardins publics ;
- les abords des établissements scolaires et des lieux accueillant des mineurs ;
- les espaces ouverts autour des bibliothèques, piscines et équipements sportifs ;
- les marchés ;
- les plages.

Le non-respect de cette interdiction est passible d'une amende forfaitaire de 135 €.





AU SERVICE DE SAUVETERRE

Après 35 années au service de la commune, Franck Claverie s'apprête à faire valoir ses droits à la retraite. Une nouvelle étape de sa vie s'ouvre, après un parcours professionnel entièrement consacré au service des habitants de Sauveterre-de-Guyenne. Enfant du village, beaucoup le connaissent comme le fils du boucher.

Très investi dans la vie de la commune, il est rapidement devenu une figure incontournable de l'animation sportive et éducative de la Commune. Moniteur à l'école municipale de football, il a formé des générations de jeunes joueurs, toujours présent sur les terrains le week-end, quelles que soient les conditions météo. Son dévouement a fait de lui bien plus qu'un simple encadrant : un repère, un éducateur et un modèle pour de nombreux Sauveterrien(ne)s.

Son action ne s'est pas limitée au sport. Franck a également encadré des jeunes et formé de nombreux stagiaires au BAFA, leur transmettant non seulement des compétences techniques, mais aussi des valeurs fondamentales : le goût de l'effort, de l'aventure et de la découverte. Escalade, tir à l'arc ou encore moto, ont marqué les esprits et forgé des souvenirs inoubliables pour des générations d'enfants. Rugby, badminton, course d'orientation mais aussi découverte de la faune, flore du territoire... Franck a su diversifier les activités proposées aux élèves de l'école élémentaire, éveillant ainsi leur curiosité et leur amour de la nature.

Lorsque le centre de loisirs - qu'il avait contribué à ressusciter avec son épouse - a été transféré à la Communauté des communes, Franck a pris en charge le Pôle Ecoles - Sport - CCAS. Ce poste, exigeant et polyvalent, lui a permis de démontrer toute l'étendue de ses compétences : gestion des plannings avec ses collègues de l'administratif (car Franck n'était pas à l'aise avec l'informatique), réponse aux besoins des enseignants, gestion des imprévus... Balayer une classe, remplacer à la cantine, accompagner le bus scolaire, organiser les cérémonies... Aucune tâche ne lui a jamais fait peur. Il a toujours été présent, sans compter son temps, avec le sourire et une disponibilité à toute épreuve.

Qui pourrait oublier son rôle de Père Noël des écoles ? Pendant plusieurs années, il n'a pas hésité à enfiler le costume pour faire briller les

Par ailleurs, Franck a assuré l'approvisionnement des goûters du périscolaire remis en place par la municipalité lors du mandat précédent, des cocktails et des produits ménagers pour l'ensemble de la collectivité. Pour ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés, Franck restera avant tout un collègue sur qui l'on pouvait toujours compter. Simple, professionnel et de bonne humeur, il a su créer une ambiance de travail à la fois agréable et efficace.

Le Maire, les élus et l'ensemble des agents municipaux tiennent à le remercier chaleureusement pour ces 35 années d'engagement au service de la commune et lui souhaitent une retraite heureuse, entouré de son épouse, de sa famille, de ses abeilles, de ses truffières... et de cette nature qu'il affectionne tant.

0509:gg:55aDm5a7xM



La commune a été gratuitement dotée de 10 vélos-cargos à assistance électrique grâce au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Ce programme, financé par les fournisseurs d'énergie, encourage les collectivités à développer des solutions favorisant les économies d'énergie et les mobilités durables. Cette opération a été financée dans le cadre d'une opération organisée avec CLMA Energy Groupe, acteur engagé dans la transition énergétique des territoires.

Après avoir recensé les besoins, ces vélos seront attribués en priorité aux agents dont les missions nécessitent des déplacements réguliers sur le territoire communal. Ils pourront également être utilisés par les élus lorsqu'ils effectuent des déplacements liés à l'exercice de leur mandat.

L'objectif est simple : favoriser, chaque fois que cela est possible, les déplacements à vélo plutôt qu'en voiture pour les trajets de proximité, dans le cadre des missions d'intérêt général de la mairie, tout en améliorant les conditions de déplacement et en réduisant l'empreinte carbone de la commune.

Et puis, avouons-le... c'est aussi une façon plus agréable de se déplacer entre les différents sites de la

1117



La cuisine centrale de la Résidence autonomie Pringis poursuit son activité. À l'issue de la procédure de mise en concurrence engagée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le contrat de concession de service public a été attribué à la société Convivio RTC pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} septembre 2026.

// Une mutualisation au service des habitants

Afin de garantir un service de qualité tout en maîtrisant les coûts, le CCAS de Sauveterre-de-Guyenne a constitué un groupement d'autorités concédantes, réunissant plusieurs partenaires du territoire. Ce groupement rassemble :

- le CCAS de Sauveterre-de-Guyenne, coordonnateur de la démarche ;
- la Communauté des communes rurales de l'Entre-deux-Mers ;
- le SIRP de Romagne, Faleyras et Courpiac ;
- le RPI des Coteaux (Saint-Laurent-du-Bois, Saint-André-du-Bois et Sainte-Foy-la-Longue) ;
- les communes de Dieulivol, Saint-Martial, Mesterrieux, Le Puy et Romagne.

Cette organisation permet de mutualiser les besoins des différents partenaires autour d'un même outil de production, tout en garantissant la pérennité de la cuisine centrale implantée à Sauveterre-de-Guyenne.

// Un équipement au service du territoire

Installée au sein de la Résidence autonomie Pringis, la cuisine centrale prépare chaque jour les repas destinés :

- aux résidents de la Résidence autonomie ;

- aux bénéficiaires du portage de repas à domicile du CCAS ;
- aux écoles, accueils de loisirs et communes partenaires.

Au total, ce sont plusieurs dizaines de milliers de repas qui sont confectionnés chaque année depuis Sauveterre-de-Guyenne au bénéfice des habitants du territoire.

// Une restauration de qualité

Le contrat prévoit le respect d'exigences élevées en matière de qualité alimentaire :

- priorité aux produits bruts et frais ;
- développement des produits locaux, biologiques et durables ;
- respect de la saisonnalité ;
- traçabilité des denrées ;
- menus équilibrés conformes aux recommandations nutritionnelles.

Cette organisation permet de maintenir un service de proximité tout en répondant aux attentes des différents publics.

// Le portage de repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile est ouvert aux personnes âgées, en situation de handicap ou rencontrant des difficultés passagères.

Les repas sont livrés directement au domicile des bénéficiaires et peuvent être adaptés à certains régimes alimentaires (sans sel, diabétique, sans gluten, textures modifiées...).

À compter du 1^{er} septembre 2026, le tarif du portage de repas pour la commune de Sauveterre-de-Guyenne est fixé à 7,30 € HT, soit 7,70 € TTC par repas.



...

La Mairie poursuit activement son travail d'inventaire des concessions dans les cimetières de la commune. Après Le Puch et Saint-Romain-de-Vignague, c'est désormais au tour du cimetière de Saint-Léger-de-Vignague de faire l'objet d'une attention particulière. Jeudi 2 juillet, Emilie Antoine et Nadège Dupin de Beyssat, agents du service administratif se sont rendues sur place pour identifier et mettre à jour les informations concernant les caveaux familiaux et les tombes. Certaines de ces sépultures, parfois très anciennes, ne comportent plus d'indications claires, ce qui rend leur recensement complexe. Malgré les efforts déployés, de nombreuses concessions restent encore sans informations précises dans l'ensemble des quatre cimetières de la commune. Votre contribution est donc essentielle : noms, dates, liens de parenté... Chaque détail peut aider à sécuriser et à améliorer la gestion des sépultures pour les années à venir.

Si vous possédez des informations sur une concession familiale, n'hésitez pas à les partager avec la mairie, par :

- Courriel : mairie@sauveterre-de-guyenne.fr
- Téléphone : 05 56 71 50 43
- Directement à l'accueil de la Mairie.

Rappelons que cette démarche n'a aucun impact sur les droits existants : elle vise uniquement à sécuriser et simplifier la gestion des cimetières pour les générations futures. La Mairie tient à remercier les habitants pour leur collaboration et leur engagement dans ce travail collectif de préservation de la mémoire.



AVANT



APRÈS



Endommagés lors de l'épisode de grêle de juillet 2024, les deux vitraux et la rose de la façade ouest de l'église Notre-Dame ont retrouvé toute leur beauté grâce au travail de l'entreprise Vitraux Dupuy. Cette restauration, d'un montant de 20 960 € HT (25 152 € TTC), a permis de préserver ce patrimoine remarquable tout en respectant les techniques traditionnelles des maîtres verriers.

L'intervention a débuté par la dépose complète des vitraux, qui ont ensuite été transportés en atelier. Chaque panneau a été photographié, relevé, numéroté et étudié afin de localiser précisément les dégradations et d'établir un protocole de restauration adapté. Les verres ont ensuite été soigneusement nettoyés et les peintures anciennes (grisailles et émaux) contrôlées afin de s'assurer de leur bonne conservation.

Les panneaux ont ensuite été entièrement démontés pour remplacer les réseaux de plomb devenus trop fragiles. Les pièces de verre encore en bon état ont été conservées et restaurées, tandis que les éléments irrémédiablement endommagés ont été recréés à l'identique à partir de verre antique soufflé. Chaque nouvelle pièce a été découpée, peinte et ombrée à la main afin de retrouver fidèlement les couleurs, les décors et les modelés des vitraux d'origine. Les pièces simplement fissurées ont, quant à elles, été consolidées grâce à la technique Tiffany.

Une fois restaurés, les panneaux ont été remontés avec des plombs neufs, mastiqués puis reposés dans les baies. Les armatures métalliques ont également été reprises, de nouvelles attaches installées et des bavettes en plomb mises en œuvre afin d'améliorer la ventilation des vitraux et l'évacuation des eaux de condensation. Autant d'interventions qui participent à leur préservation pour les années à venir.

Cette restauration a notamment permis de redonner vie aux verrières représentant Saint Carolus et Abraham, ainsi qu'à la rose de la façade occidentale, aujourd'hui de nouveau admirables dans toute leur richesse de couleurs et de détails.

Le Maire et les élus adressent leurs plus sincères remerciements à l'ensemble des donateurs de la paroisse et à l'association des Quatre clochers qui ont permis de collecter plus de 6700 euros pour cette réparation.

Le projet de construction de 16 logements locatifs individuels, porté par le bailleur social Gironde Habitat, entre dans sa phase opérationnelle. Après plusieurs années d'études et de préparation, le chantier est désormais engagé.

Située route de Sainte-Foy-la-Grande, cette nouvelle résidence contribuera à diversifier l'offre de logements sur la commune et à répondre aux besoins des habitants en matière de logement locatif.

L'opération comprendra 16 maisons individuelles, toutes dotées d'un jardin privatif :

- 4 logements T1 ;
- 6 logements T2 ;
- 4 logements T3 ;
- 2 logements T4.

Chaque logement disposera d'une à deux places de stationnement. L'ensemble sera desservi par une voie centrale desservant les habitations et intégrera des espaces paysagers favorisant la qualité du cadre de vie.

Le logement est devenu l'une des principales préoccupations des habitants. Près de 80 % des rendez-vous reçus par le Maire concernent aujourd'hui cette question. Avec ces 16 nouveaux logements, Gironde Habitat apporte une réponse concrète à un besoin largement identifié sur la commune.



Retour en images sur quelques temps forts de la vie collective Sauveterrienne, ces derniers mois...



// 8 FÉVRIER
Initiation à la langue des signes
à la Résidence Autonomie Pringis



// FÉVRIER
Atelier de la carte postale
à la Résidence Autonomie Pringis

// 12 FÉVRIER
Atelier de la carte postale
à la Résidence Autonomie Pringis



// 22 AVRIL Les mamies au
grand cœur reçues par le maître
chocolatier, Patrick Brossard



// 3 MARS 5 720 €
Don de l'Association des Quatre Clochers

En mars, l'association Les Quatre Clochers a remis à la commune un don de 5 720 € pour contribuer à la restauration des vitraux de l'église Notre-Dame, endommagés par la grêle de juillet 2024. Grâce au don d'une bouteille de Cheval Blanc offert par Patrick Fourcaud, 1 000 € supplémentaires ont également été récoltés. La commune remercie chaleureusement l'ensemble des donateurs.

// MARS
Poursuite de la modernisation
de l'éclairage public

Remplacement progressif des luminaires par des LED et travaux d'entretien du réseau.



// 23 AVRIL
Le patrimoine
de Sauveterre à l'honneur

Accueil de Monsieur le Sous-Préfet de Languedoc, de la cheffe de projet patrimoine de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour une visite du Réfectoire. Cette rencontre a permis d'échanger sur la valorisation culturelle de la commune et les projets portés par la commune en partenariat avec les services de l'État.





// 7 MAI Participation à la présentation de l'AMI « Foncière d'Avenir en Gironde »

Le Maire, Christophe Miqueu, et son Adjoint Olivier Jonet ont participé, en sous-préfecture, à la présentation du dispositif « Foncière d'Avenir M55)FOYTM&TMPIYX&HOGQ(M&J&NMY)ETX foncier viticole et à informer les propriétaires et exploitants des opportunités offertes par cet appel à manifestation d'intérêt.

// 26 AVRIL

Prix Lucien Fouchy & Brocante des Amis de la Bastide



@Véronique Cherpantier



// 23 MAI

Bastide in Rock #2 : une salle Simone Veil en effervescence



// Bp Regards d'étudiants de l'École d'architecture de Bordeaux sur l'avenir des bastides



// Bp Le bus des Restos du Cœur fait étape à Sauveterre



@CAC

// Bp

les Motards de la Bastide



@Véronique Cherpantier

// Bp La saison des Mardis en Bastide



// **Bp** Fête médiévale



@Philippe Laquêche

// **10 JUILLET** Spectacle les Misérables



// **11 JUILLET** Journée astronomie



// **2 JUILLET** Vernissage de l'exposition du Club Photo

// **3 JUILLET** Lancement du CAP 33 à Sauveterre



// **10 JUILLET**
Le Tour de France 2026 à Cadillac-sur-Garonne

Le passage du Tour de France 2026 à Cadillac-sur-Garonne a rassemblé élus, habitants et passionnés de cyclisme autour d'un événement sportif fédérateur. Cette journée a également marqué le lancement officiel de la saison CAP33, mettant à l'honneur les valeurs du sport pour tous et du sport adapté.

✉

Christophe MIQUEU, Président de l'Union des Villes Bastides, était présent aux côtés de nombreux élus du territoire, dont Jean-Luc BARRAUD, Maire de Cadillac-sur-Garonne, et Jean-Luc BARRAUD, Maire de Sauveterre-de-Guyenne.

✉

Une belle journée placée sous le signe du partage et de la promotion de nos territoires. Le Tour de France continue de faire rayonner la Gironde... et qui sait, rejoindra peut-être bientôt notre belle bastide de Sauveterre-de-Guyenne !





LA CARTE AUX TRÉSORS

TO DO LIST

Découvrez le guide exclusif concocté par les équipes de l'émission. Les lieux incontournables de notre territoire à explorer le temps d'un long week-end, en solo, en couple ou en famille.

Votre livret (4 €) vous attend dans tous les bureaux d'informations touristiques de l'Entre-deux-Mers.

Le 1^{er} mai dernier, 1,3 million de téléspectateurs ont découvert les richesses de l'Entre-deux-Mers grâce à l'émission La Carte aux Trésors, diffusée en première partie de soirée sur France 3. Cette édition, qui marquait les adieux de Cyril Féraud à la présentation du célèbre jeu a permis d'offrir une formidable vitrine à notre territoire.

Au fil des énigmes, les paysages, le patrimoine et les savoir-faire de l'Entre-deux-Mers ont été mis en lumière, de La Sauve à La Réole, en passant notamment par Sauveterre-de-Guyenne. Bastides, églises romanes, vignobles, rivières et villages de caractère ont révélé toute la richesse et l'authenticité de notre territoire.

Cette belle aventure est le fruit d'un important travail de préparation conduit par Entre-deux-Mers Tourisme, avec l'implication des communes, des offices de tourisme, des associations, des propriétaires de sites, des habitants et de nombreux partenaires. Pendant près d'un an, les équipes ont accompagné la production afin de faire découvrir les lieux emblématiques et les trésors plus confidentiels qui font l'identité de notre territoire.

À l'origine de cette aventure se trouve également Daniel Martin, salarié d'Entre-deux-Mers Tourisme et ancien candidat de l'émission, qui a su convaincre la société de production 99 % MEDIA de venir tourner en Entre-deux-Mers. Le producteur Pierre-Antoine Boucly connaissait déjà le secteur et a immédiatement été séduit par son potentiel : des paysages préservés, un patrimoine médiéval remarquable, une identité forte et de nombreuses histoires à raconter.

La concrétisation de ce projet a également demandé un important travail de recherche de financements. Les budgets de France Télévisions ne couvrant pas l'intégralité des coûts de production, il a été nécessaire de mobiliser des partenaires locaux afin de rendre ce tournage possible. Ce financement a été assuré à 80 % grâce à des fonds européens, portés par les PETR Cœur Entre-deux-Mers et Sud Gironde, complétés par 20 % d'autofinancement d'Entre-deux-Mers Tourisme.

Ce montage financier, particulièrement complexe, a nécessité l'implication de nombreux acteurs, dont le Maire de Sauveterre, Vice-président d'Entre-deux-Mers Tourisme et d'Aurore Dalla Santa, directrice d'Entre-deux-Mers Tourisme et par ailleurs habitante de Sauveterre. Les collectivités ont accepté d'accompagner le projet et l'Office de Tourisme a dû répartir son financement sur deux exercices budgétaires afin de permettre sa réalisation. Sans cette mobilisation collective, cette formidable opportunité de promotion n'aurait tout simplement pas pu voir le jour.

L'investissement en valait largement la peine. Les financements apportés sont entièrement réinvestis dans le territoire pour les besoins du tournage. Surtout, La Carte aux Trésors n'est pas un reportage promotionnel : elle met en valeur un territoire dans toute sa diversité, en faisant découvrir son patrimoine, ses paysages et ses habitants à travers une aventure accessible à tous.

Pour l'Entre-deux-Mers, cette diffusion participe pleinement à la valorisation de notre territoire, de son patrimoine, de ses paysages, de ses producteurs et de son art de vivre. Elle invite les visiteurs à venir découvrir une destination authentique, tournée vers un tourisme de proximité, de nature, de patrimoine et de rencontres.

Félicitations à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce projet : les équipes d'Entre-deux-Mers Tourisme, les communes, les bénévoles, les partenaires, les propriétaires de sites et tous ceux qui ont permis de faire rayonner notre territoire à l'échelle nationale.

Vous n'avez pas vu l'émission ?
Retrouvez-la en replay sur France.tv et partez
à la découverte de notre territoire.

// Le mot du Maire

des Vins en fait incontestablement partie. Pendant trois jours, la bastide a retrouvé l'effervescence qui fait battre son cœur depuis plus d'un demi-siècle. Viticulteurs, bénévoles, commerçants, producteurs, artistes et visiteurs se sont retrouvés autour de ce qui fait l'identité de notre territoire : le partage, la convivialité et la passion du vignoble. Mais cette année, la fête s'est déroulée dans un contexte exceptionnel. Alors que les incendies ravageaient une partie de la Gironde, nos pensées accompagnaient les habitants sinistrés, les familles évacuées et l'ensemble des femmes et des hommes mobilisés sur le terrain. Une pensée toute particulière a été adressée aux sapeurs-pompiers et aux équipes de secours dont l'engagement exemplaire a marqué cette période. Dans ces circonstances, nos cœurs n'étaient pas vraiment à la fête. Malgré cette situation, la Fête des Vins a conservé tout son sens : soutenir une filière viticole confrontée à de nombreux défis, valoriser le savoir-faire de nos producteurs et faire rayonner l'Entre-deux-Mers. Plus qu'un événement festif, elle demeure un rendez-vous économique, culturel et patrimonial essentiel pour notre territoire. Le traditionnel chapitre d'intronisations a également constitué un temps fort de cette édition. Initialement, la Préfète de la Gironde, Sophie Brocas, ainsi que le Maire de Bordeaux et Président de Bordeaux Métropole, Thomas Cazenave, avaient répondu favorablement à mon invitation et devaient donc recevoir les insignes de la Confrérie des Compagnons du Bordeaux. Les événements exceptionnels liés aux incendies ne leur ont malheureusement pas permis d'honorer leur engagement, chacun étant pleinement mobilisé par la gestion de cette crise.

La Confrérie a néanmoins mis à l'honneur plusieurs personnalités dont les parcours illustrent l'engagement, l'excellence et le dynamisme de notre territoire :

- Patrick Brossard, Meilleur Maître Chocolatier du Monde et plusieurs fois champion de France FSGT d'haltérophilie ;
- Céline Goeury, Maire de Latresne et Première Vice-présidente du Conseil départemental de la Gironde ;
- Vincent Mirambet, Meilleur Apprenti de France dans la catégorie Barman ;
- Thierry Blanco, Président de la Protection Civile de Libourne ;
- Damien Morat, chargé des relations publiques et de l'action mutualiste chez Groupama ;
- Laurie-Anne Lebon, Victoria Delatour et Agathe Jouan, bénévoles du Comité d'Animations Culturelles (CAC), saluées pour leur implication dans la vie de la manifestation.

Cette édition a enfin démontré, une nouvelle fois, que la plus belle richesse de Sauveterre-de-Guyenne réside dans son formidable esprit collectif. Derrière chaque animation, chaque stand et chaque moment de convivialité, il y a des dizaines de bénévoles, des viticulteurs, des partenaires, des commerçants, des agents municipaux et des élus mobilisés pour faire vivre cette grande fête populaire. Leur investissement mérite toute notre reconnaissance. À toutes celles et ceux qui ont contribué à cette édition, un immense merci. Parce que, même dans les moments les plus difficiles, notre bastide sait rester fidèle à ce qui la rassemble : la solidarité, l'engagement et la fierté de son territoire.

// Le mot du Président du CAC

Après une année 2025 riche en animations, les bénévoles du Comité d'Animations Culturelles sont toujours pleinement mobilisés pour proposer de nouveaux rendez-vous festifs dans la Bastide.

Nos marchés gourmands, Les Mardis en Bastide, se poursuivront cette année encore, avec deux dates estivales : le 11 août et le 8 septembre 2026. Comme les années passées, nous vous accueillerons sur le parvis de la mairie à partir de 19h00. Restaurateurs, producteurs et commerçants seront présents pour vous régaler dans une ambiance conviviale et musicale. Ces soirées seront l'occasion de partager un moment chaleureux en famille ou entre amis tout en découvrant les saveurs de notre territoire.

La soirée du 14 juillet qui s'est déroulée cette année sur l'esplanade de la mairie afin de proposer à tous un moment agréable à l'ombre de tilleuls et des arcades. Nous avons proposé une transmission du match football qui opposé la France à L'Espagne. Musique, restauration et animations ont su rythmés cette célébration de la Fête nationale, avant de profiter ensemble des festivités prévues à cette occasion.

Mais n'oublions pas l'animation phare de l'été : « Sauveterre 2026 » le 26 juillet 2026 dans un contexte particulier. Le magazine de la fête a été distribué dans les commerces de la ville et plus largement sur tout le territoire de la CDC, ainsi que distribué dans les boîtes aux lettres de la commune au cours du mois de juillet.

Durant trois jours, habitants et visiteurs ont profité de nombreuses animations, de dégustations, de concerts et de moments festifs qui ont fait la renommée de cette manifestation incontournable de l'Entre-deux-Mers.

Je remercie l'ensemble des participants pour leur présence tout au long de ces trois jours de festivités.

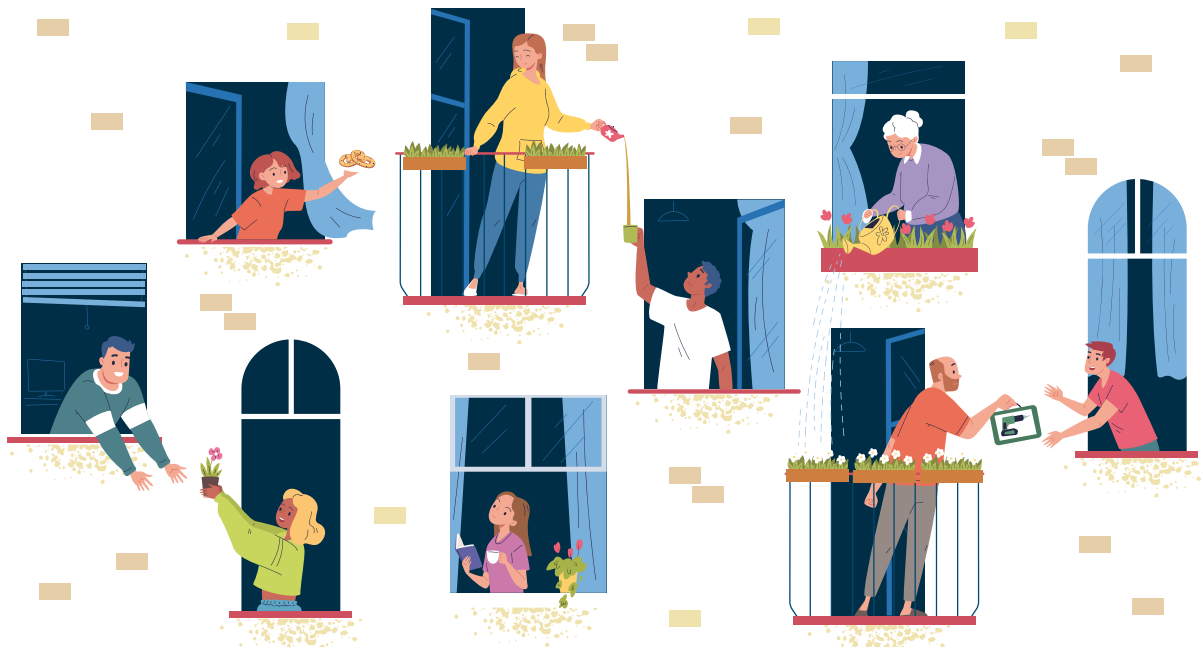
Je tiens à remercier chaleureusement, l'ensemble des services techniques et administratifs de la mairie de Sauveterre, pour leur soutien et leur disponibilité, afin que cet événement soit le plus réussi possible.

Mais un remerciement particulier, va à l'ensemble de bénévoles, qui pendant près d'une semaine se sont mobilisés, pour préparer l'installation des matériels. Sans eux tous, petits et grands, cette fête ne pourrait avoir lieu depuis 54 ans.

Suivez toutes nos actualités et informations en vous connectant sur nos différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok), mais aussi en vous abonnant à la newsletter de notre site internet.

Nous vous attendons nombreux sur l'ensemble de nos prochaines manifestations pour partager ensemble un été 2026 placé sous le signe de la convivialité, de la culture et de la fête.





... BIEN VIVRE ENSEMBLE

le bon voisinage, l'affaire de tous !

À Sauveterre-de-Guyenne, le bien-vivre ensemble repose sur le respect de chacun. Avec l'arrivée des beaux jours, les activités extérieures se multiplient : jardinage, bricolage, repas en terrasse, moments conviviaux... Autant d'occasions de profiter de notre cadre de vie, dans le respect de la tranquillité de tous.

// Bricolage et jardinage : respectons les horaires



Afin de préserver la qualité de vie des habitants et de rappeler les règles applicables en matière de nuisances sonores, le Maire a pris un arrêté municipal le 14 janvier 2026 réglementant les bruits sur le territoire de Sauveterre-de-Guyenne. Cet arrêté complète les dispositions nationales et préfectorales et a pour objectif de concilier les activités de chacun avec le respect de la tranquillité du voisinage. **Il rappelle notamment que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'appareils bruyants (tondeuses, débroussailluses, perceuses, tronçonneuses...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- du 1er mai au 31 octobre : de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 ;
- du 1er novembre au 31 avril : de 9h30 à 12h30 ;
- les dimanches et jours fériés : de 9h30 à 12h.

// Limitons les nuisances sonores



Musique trop forte, fêtes, aboiements répétés, outils bruyants, pétards, climatiseurs ou pompes à chaleur... Tous les bruits susceptibles de troubler la tranquillité du voisinage peuvent être sanctionnés lorsqu'ils sont répétés, intenses ou prolongés. **Le tapage nocturne, entre 22h et 7h, constitue une infraction et peut donner lieu à une amende.** Avant toute intervention des élus et/ou de la gendarmerie, un simple échange entre voisins permet souvent de résoudre les situations dans un esprit de dialogue et de respect mutuel. L'arrêté

municipal est consultable dans son intégralité sur le site internet <https://www.sauveterre-de-guyenne.fr/les-regles-de-bon-voisinage-pour-bien-vivre-ensemble/>

// Déchets verts : le brûlage est interdit par la Préfecture



Le brûlage des déchets verts est interdit. Pour les évacuer, privilégiez :

- la déchèterie,
- le compostage,
- le broyage ou le paillage.

Ces solutions sont plus respectueuses de l'environnement... et de vos voisins !

// Être propriétaire d'un animal, c'est aussi veiller au respect du voisinage :



Être propriétaire d'un animal, c'est aussi veiller au respect du voisinage :

- les déjections doivent être ramassées dans les espaces publics ;
- les aboiements répétés ne doivent pas troubler la tranquillité des riverains.

// Les ruets ne sont pas des parkings



Enfin, nous rappelons que les ruets de notre bastide sont des voies étroites qui doivent rester libres pour permettre la circulation des piétons, des riverains, des véhicules de secours et des services techniques. Le stationnement dans ces passages est interdit et peut gêner l'accès aux habitations comme les interventions d'urgence.

// Le respect de chacun fait la qualité de vie de tous

Un sourire, un dialogue, un peu de bon sens et quelques gestes simples suffisent souvent à éviter les conflits. Préserver la qualité de vie à Sauveterre-de-Guyenne est l'affaire de tous.



Merci à chacun de contribuer, au quotidien, à faire de notre commune un lieu agréable où il fait bon vivre.



Psychologue spécialisée dans le développement typique et atypique de l'enfant et de l'adolescent, j'accompagne les enfants, les adolescents et leurs familles face à diverses difficultés développementales, émotionnelles, comportementales, relationnelles ou scolaires.

J'accompagne également les enfants et les adolescents présentant un trouble du neurodéveloppement, notamment un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ou un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

Je suis également spécialisée en périnatalité et propose un accompagnement à la parentalité. J'accorde une attention particulière à la construction du lien parent-enfant, en offrant un espace d'écoute, de soutien et de réflexion.

Dans ce cadre, je propose des suivis psychologiques individuels, un accompagnement à la parentalité, ainsi que des évaluations cognitives et développementales adaptées aux besoins de l'enfant et de l'adolescent. Ces interventions permettront de mieux comprendre le fonctionnement de l'enfant et de l'adolescent, d'identifier ses ressources et ses difficultés, et de construire un accompagnement adapté.

Ma pratique s'inscrit dans une approche développementale et systémique. Elle s'appuie sur la littérature scientifique actuelle ainsi que sur les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS). Je privilégie un travail en partenariat avec les familles et les professionnels afin de proposer un accompagnement global cohérent et adapté aux besoins de chacun.

Marion Le Vaillant

Pour la contacter et prendre rendez-vous :

Maison médicale Ambroise Croizat
7 Rue Sainte-Catherine

Port. 06 68 62 18 67

Réservation en ligne :
Consultations sur rendez-vous
via Doctolib

La municipalité lui souhaite la bienvenue et lui adresse tous ses vœux de réussite dans son activité au sein de la Maison de Santé.

Les silences du malt de Guillaume Audru ROMAN



Petite maison d'édition bretonne, spécialisée dans le polar, Noir'édition publie régulièrement des pépites. C'est de nouveau le cas avec ce titre. Les silences du malt relate l'histoire de Moira, une enquêtrice au caractère bien trempé, qui ne lâche jamais une affaire avant de l'avoir résolue. Or, à la mort de sa mère, c'est sur son propre passé et surtout sur celui, pervers, de son père qu'elle se retrouve à enquêter. Un roman qui explore les mauvais côtés de l'âme humaine, dans un climat tout aussi tourmenté que celui de l'île de Stroma, tout au nord des Highlands, où se déroule l'action. NB : ce roman est le troisième opus d'une série, mais peut se lire indépendamment des deux premiers.

From Zero de Linkin Park MUSIQUE



Huitième album studio, sorti le 15 novembre 2024, il fait suite à One More Light et est le premier album du groupe à présenter la nouvelle chanteuse, Emily Armstrong. C'est également le premier album sans le chanteur Chester Bennington. L'arrivée d'Emily n'est pas un remplacement de Chester, mais plutôt un nouveau chapitre pour le groupe. Elle a su capter l'âme de Linkin Park tout en apportant son propre style. On retrouve toutefois la patte du groupe, avec son mélange de rap et de métal, ainsi que la voix rauque d'Emily, qui rappelle par moments celle de Chester. Le titre Heavy Is the Crown a notamment été l'hymne du Championnat du monde de League of Legends en 2024. Il figure également sur la bande originale de la série Arcane, disponible sur les plateformes de streaming. Ce morceau a permis au groupe de toucher un public plus large que celui des seuls amateurs de métal.



Le nouveau monde de Terence Malick FILM

Sorti il y a 26 ans, ce film est l'une des trop rares perles du réalisateur aujourd'hui âgé de 82 ans, à qui l'on doit « Les moissons du ciel », « La ligne rouge », « The tree of life »... entre autres. Avec Le nouveau monde, il revisite la trop brève histoire d'une jeune femme amérindienne au moment de l'installation des premiers colons en Amérique, ainsi que son amour pour l'un d'entre eux, John Smith. Et oui, il s'agit bien de Pocahontas. Émaillé de profondes pensées intérieures et d'images d'une nature d'une beauté à couper le souffle, Terrence Malick semble chercher à remettre l'humain à sa place... Une toute petite partie de quelque chose qui le dépasse.

RADIANT de Tony Valente MANGA

(Présentation de Gabriel, stagiaire de seconde)



Un manga... et français en plus! Et oui, c'est l'un des rares mangas de chez nous à avoir percé et s'être fait une place dans les tops. Pour autant nous dépayser. On y retrouve en effet les codes du genre, que l'auteur a su réellement s'approprier pour raconter sa propre histoire. Dans un monde rempli de magie et de paysages composés d'îles, on suit l'histoire de Seth, un infecté plein de questions, qui a un pouvoir unique. Assez basique en apparence, le récit sort très vite de l'ordinaire grâce à des tonnes de rebondissements. L'auteur nous pousse à réfléchir, aussi bien en remettant en cause les idéaux du héros qu'en nous interrogeant sur notre propre façon de penser. Il aborde des thèmes tels que le racisme, la dictature, les traditions ou encore l'écologie. Radiant sait se montrer beau et poétique mais aussi drôle. Il vous fera lâcher quelques larmes, autant de rire que de tristesse.

// Rencontre Mythe de Sisyphe



Samedi 18 avril, plutôt qu'une conférence, Pierre Martot, acteur et créateur de l'adaptation scénique de l'œuvre, a choisi le terme de **rencontre** pour évoquer la relation qu'il entretient avec le mythe de Sisyphe dont il est question : celle de Pierre Martot avec Albert Camus, puis d'adaptation théâtrale. Vient ensuite la rencontre avec l'œuvre elle-même, et les échos que chacun peut y trouver avec sa propre vie.

Un rare moment d'échanges, proposé à un public ravi, autour du travail de l'acteur face au texte qu'il interprète. Un grand merci à l'association Voca-lisent, à l'initiative de cette belle soirée.

// Semaine de la nature



A l'occasion de la semaine de la nature, la médiathèque proposait, outre la diffusion d'un film, une exposition Cap sciences consacrée aux insectes. Les curieux, petits et grands, ont ainsi pu découvrir ce monde si particulier et le rôle que chaque type d'insectes peut jouer dans la nature.

// Le fil rouge a commencé

La réalisation d'un tapis tressé, dont voici un aperçu, a débuté. L'idée est de réaliser, avec tous ceux qui souhaiteront y participer, un couvre-sol qui servira lors des animations de la médiathèque, notamment avec les plus petits. Un grand merci à tous ceux qui ont répondu à notre appel aux dons de tissus. Désormais, place aux couleurs et à l'imagination ! Les premiers rangs sont déjà particulièrement acidulés...

INFORMATIONS ET BRÈVES ASSOCIATIVES

...

// à la boutique

Léonore Chaplain, nous présente Japon et son artisanat textile d'exception. À travers sa reconversion en couture, elle donne une seconde vie à des kimonos et des obis anciens, aux soies et aux broderies remarquables. Elle les transforme en accessoires du quotidien uniques, où se rencontrent élégance, histoire et durabilité.

// Ateliers d'été

Textile : Dorothea 06 26 57 59 05
Poterie : Helen 06 30 89 85 36

Formule sur inscription

98:50
98
98

Venez fabriquer une tasse, une horloge ou un plat en argile, ou bien, feutrer des marques page, un porte clé, tisser dans un petit cadre, coudre un étui à lunette ou une pochette multicolore.

La Maison des Artisans
de Sauveterre-de-Guyenne

ATELIERS VACANCES

Poterie	Ateliers sur inscription	Textile
	1 heure 16€/pers.	
	2 heures 30€/pers.	
	3 heures 40€/pers.	

06.30.89.85.36 1, rue Lafon 06.26.57.59.05

POTTERIE-ATELIER-POTERIE SAUVETERRE DE GUYENNE LES ATELIERS

...

Depuis le vendredi 12 juin 2026, Sauveterre-de-Guyenne accueille une nouvelle association dédiée aux passionnés de moto : **Les Motards de la Bastide**. Portée par **Jean-Claude Labarre**, un habitant de la commune et motard convaincu, cette initiative répond à un constat simple : **rouler à moto, c'est bien, mais rouler à plusieurs, c'est encore mieux**.

Face au manque de clubs dans la région de l'Entre-Deux-Mers, Jean-Claude a décidé de créer un espace de rencontre pour les amateurs de deux-roues. L'objectif ? **Se rassembler, partager des moments, s'entraider et échanger autour de la passion moto**.

La réunion de création, organisée à la salle des fêtes sous l'égide du Maire présent pour cette joyeuse naissance, a réuni plus d'une centaine de motards. À cette occasion, le nom et le logo du club ont été officialisés, et huit bénévoles ont rejoint le bureau pour structurer cette nouvelle aventure.

Les missions du club sont claires :

- **Créer un réseau d'entraide (mécanique, conseils, échanges) ;**
- **Favoriser les rencontres et le partage.**

Dès maintenant, les membres du bureau s'activent pour concrétiser ce projet. **Une 45:1 D5:5:7,7:5:U/45V1g:R1Dgg:U%1U4%51:8(17:31q:5G:U44G7%g:R à la salle Simone Veil**. Chacun est invité à apporter un plat à partager. En parallèle, un **groupe Facebook (Les Motards De La Bastide)** a été créé pour permettre aux adhérents de proposer des balades en attendant que le club organise ses propres événements.

À plus long terme, le bureau travaille sur l'organisation d'un premier rassemblement moto, prévu en octobre 2026, sous réserve de l'accord de la préfecture.

Pour adhérer : contacter le club par mail à lesmotardsdelabastide@gmail.com (cotisation : 30 €/an/pilote, et 15€/an pour les passagers souhaitant adhérer au club comme membre après validation de l'adhésion).



... LES AMIS DE LA BASTIDE

Comme tous les étés, le **jardin Saubotte** (12 rue Saubotte, face à l'école élémentaire) ouvre ses portes du vendredi au dimanche, de 10h à 12h et de 14 à 19h, ainsi que sur rendez-vous. Renseignements et rendez-vous au 06 18 94 00 24 ou au 06 84 10 13 54

Il restera ouvert jusqu'aux Journées du Patrimoine (19 et 20 septembre).

À l'occasion de ces **journées du Patrimoine**, les Amis de la Bastide proposeront des visites guidées de la ville le samedi 19 et le dimanche 20 septembre.

Notre brocante d'automne aura lieu le dimanche 20 septembre au cœur de la ville.

Et le dimanche 11 octobre se tiendra le Salon du Livre, salle Simone Veil.

myPMYQMCMyRPaamisdelabastide33@gmail.com

...

de Sauveterre-de-Guyenne et ses environs

Les moments partagés du Club des Aînés au 1^{er} semestre 2026

Un premier semestre placé sous le signe de la convivialité avec de nombreux moments de partage et de bonne humeur. Parmi les

// éâ5UW75%MMb%N5U

Le mois de mars a débuté dans une ambiance festive avec la

Ce même mois, une sortie dans les Landes à la découverte du site du saumon de l'Adour pour mieux connaître l'histoire et les techniques liées à ce poisson emblématique de notre région suivie d'une dégustation.

Déjeuner gastronomique à la ferme de Beleslou accompagné d'une animation musicale dansante offrant un aperçu du savoir-faire local et des traditions du terroir landais.

// éâD77b%N57D7U%gD7bâ7UgN5U

Le mois de mai a été marqué par une sortie originale dans le Gers, avec la visite d'une exploitation familiale spécialisée dans l'élevage de buffles d'Asie. Dans cette ferme typique gasconne, découverte des particularités de cet élevage atypique, du mode de vie de ces animaux impressionnants et des produits issus du lait et de la viande de bufflonnes notamment lors du déjeuner au restaurant de la ferme.

L'après-midi, visite commentée de la Villa Séviac, site gallo-romain de l'Antiquité tardive. Cette villa se distingue par son exceptionnel ensemble de mosaïques et par ses vastes thermes.

// 6V5Dg%N77U45D7bâ57G avec la Fédération des Aînés ruraux

Au mois d'avril, les adhérents amateurs de langue française se sont retrouvés pour participer au traditionnel concours de dictée organisé par la Fédération des Aînés de Gironde. Cette rencontre a permis à chacune et chacun de tester ses connaissances tout en partageant un moment ludique et enrichissant.

Au mois de juin, le Club a participé au concours départemental de pétanque. Trois équipes de trois adhérents ont fièrement représenté notre association.

Lors de cette compétition, dans un esprit sportif et amical, l'une de nos équipes s'est qualifiée en demi-finale et a été modestement battue par le club vainqueur du concours.

// éâ5UW75%MMb%N5U

En mars et en juin, le Club a célébré, dans la bonne humeur, les anniversaires de ses adhérents nés au cours des deux premiers trimestres de l'année.

Ces moments de partage chaleureux autour d'un goûter convivial demeurent très attendus.

Le Club des Aînés de la Bastide a fermé ses portes pour les vacances d'été

bâ7Dg%N77U45D7bâ57G







*Les Restos
du cœur*

Envie de rejoindre

06 46 77 06 00

AD33

Centre d'activités SAUVETERRE DE GUYENNE

7 Rue Lafon

33540 SAUVETERRE-DE-GUYENNE



ad33.sauveterre@restosducoeur.org



Retrouvez tous les procès-verbaux des Conseils municipaux, des Conseils d'administration du CCAS et des séances du Conseil consultatif citoyen sur le site internet de la Commune : www.sauveterre-de-guyenne.fr

AGENDA 2026



Pour rester informés en temps réel, suivez l'actualité et les événements de la commune sur la page Facebook officielle, le compte Instagram ainsi que via l'application Intramuros. Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter depuis le site internet de la mairie afin de recevoir directement les informations dans votre boîte mail une fois par semaine.

... JUILLET

> Jusqu'au 20 sept. : Visite du Jardin Saubotte
12, rue Saubotte *Vendredis, samedis et dimanches de 10h à 12h et de 14h à 19h*

> Du 2 juillet au 31 août :
Exposition photos du CIPS Mairie

> Du 5 juillet au 10 août : CAP33

> Du 6 juillet au 14 août : CAP33

... AOÛT

> 11 août : Mardi en Bastide
Place de la République

> 14 août : Bal des Pompiers
Place de la République

> 15 août : Cérémonie en hommage
à la Résistance

... SEPTEMBRE

> 5 sept. : Forum des associations
Boulodrome 9h - 12h30

> 6 sept. : Tournoi de pétanque *Boulodrome*

> Du 4 septembre au 10 août : CAP33
Place de la République

> 12 septembre : Tissus et mémoire, un lien
14h - 18h

> 13 Septembre :
Anniversaire des 60 ans
de la Confrérie des compagnons du Bordeaux
Place de la République

> 19 et 20 sept. :
Journées européennes du patrimoine

> 20 sept. : Brocante des Amis de la Bastide
Place de la République

> 27 sept. : Rencontre des savoir-faire
Place de la République

... OCTOBRE

> 4 oct. : Rassemblement motos
Place de la République / Salle Simone Veil

> 7 octobre : Sensibilisation
des séniors aux risques routiers

> 11 oct. : Salon du Livre *Salle Simone Veil*

> 16 oct. : Seisach' VII - Festival Metal
Salle Simone Veil

> Du 16 octobre au 17 novembre : CAP33
Salle Saint-Romain

... NOVEMBRE

> 4 nov. : Atelier d'écriture enfants
avec Edouardo Berti *Médiathèque*

> 11 nov. : Cérémonies commémoratives

> 22 nov. : Salon du bien-être
Salle Simone Veil

> Du 17 novembre au 17 décembre : CAP33
des jeunes sapeurs-pompiers

... DÉCEMBRE

> 4 déc. : Téléthon *Salle Saint-Romain*

**simone
veil** salle de
concert

Retrouvez toutes les dates et événements musicaux organisés
dans la salle Simone Veil (concession) sur le site officiel de Musiques
en Bastide : www.musiquesenbastide.fr

Ne manquez pas ces rendez-vous culturels et laissez-vous porter
par une programmation variée, riche en concerts et en émotions musicales.



SAUVETERRE-
DE-GUYENNE

**L'écho
des cités**

2602
2^{ÈME} TRIMESTRE
2026

Mairie - 28, Place de la République
33540 Sauveterre-de-Guyenne
Tél. 05 56 71 50 43
mairie@sauveterre-de-guyenne.fr
www.sauveterre-de-guyenne.fr

Du mardi au vendredi : 9h-12h // 14h-17h
Le samedi : 10h-12h